

Nord vaudois-Broye

La réserve des bisons d'Europe en consultation

Suchy

L'arrivée d'un troupeau de bisons d'Europe, espèce menacée, se précise dans la forêt du Nord vaudois. Le plan forestier est en consultation

On croirait presque sentir le délicat souffle humide et chaud s'échappant de leurs gros museaux. Dix ans après les premiers bondissements de ce projet unique en Suisse, la Cellule de conservation génétique des bisons d'Europe de Suchy franchit une étape décisive.

Les quelque 40 hectares de forêt vaudoise voués à l'étude et à la préservation de cette espèce menacée possèdent désormais leur plan sectoriel forestier, ou en d'autres termes leur programme spécifique de gestion. Il est en consultation à Suchy et à Belmont-sur-Yverdon depuis lundi. Si tout se passe bien «les premiers bisons pourraient arriver le printemps prochain», se réjouit le coordinateur scientifique du projet, le biologiste Alain Maibach.

Le cheptel est issu des troupeaux de Pologne. La seule région où l'espèce a échappé à sa quasi-extinction continentale. A Suchy, il sera laissé en semi-liberté. Sous l'égide de l'Union internationale pour la conservation de la nature, les bisons vaudois seront intégrés au programme européen de brassage et de conservation de leur patrimoine génétique. L'idée à long terme est de sauvegarder l'espèce, voire de la réintroduire dans la nature. Et pourquoi pas en Suisse.

Avant d'en arriver là, à Suchy, les amoureux des bisons autochtones ont toutefois dû revoir leur copie. Pour préserver le sol et la forêt, le nombre de têtes passe de

huit à quatre ou cinq. Le plan des enclos a de même été revu, évitant les principaux chemins. Et plus question d'une clôture principale autour de cette forêt, entourée de champs cultivés. Seule restera une barrière autour du périmètre occupé par les bisons (trois zones sont prévues, dans lesquelles les bêtes feront un tour-nus). La clôture a en outre été revue afin de laisser passer la faune locale, au moyen d'ouvertures et de maillage ad hoc, tout en laissant le passage libre aux promeneurs ou aux champignonneurs. «La zone sera entièrement accessible, poursuit Alain Maibach. C'est comme si vous entriez dans un alpage dans le Jura. Il faut seulement se garder des femelles allaitantes, c'est propre à tout bœuf.»

A noter que s'ils doivent paître en semi-liberté, les bisons auront leur gardien et leur vétérinaire intitulé, en sus des biologistes impliqués dans le suivi. L'exploitation forestière a aussi été adaptée. Elle devra notamment préparer le biotope à l'arrivée des bisons.

Quant aux chasseurs, qui s'inquiétaient à cor et à cri de ne plus pouvoir accéder à cette forêt riche en chevreuils, ils pourraient finalement y trouver un avantage. L'idée du Canton, à terme, est effectivement de protéger la forêt de Suchy, afin de laisser tranquilles les bisons. En contrepartie, la réserve de faune voisine de Penthéréaz serait ouverte à la chasse. Et ce déjà, à titre transitoire et pour les chevreuils, en 2017.

Est-ce à dire que toute hache de guerre est définitivement enterrée pour les bisons? Les élus locaux et les biologistes y croient en tout cas, au vu des retours préalables. La consultation s'achève le 6 juin.

E.L.B.